



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM)
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

Atelier régional sur l'intervention en cas d'incidents impliquant des substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD) (MEDEXPOL 2018)

REMPEC/WG.43/9
Date : 2 août 2018

Malte, 20-21 June 2018

Original: anglais

RAPPORT

**DE L'ATELIER REGIONAL SUR L'INTERVENTION EN CAS D'INCIDENTS IMPLIQUANT DES
SUBSTANCES NOCIVES ET POTENTIELLEMENT DANGEREUSES (SNPD)
(MEDEXPOL 2018)**

Malte, 20–21 June 2018

INTRODUCTION

1 L'atelier régional sur l'intervention en cas d'incidents impliquant des substances nocives et potentiellement dangereuses (MEDEXPOL 2018) s'est tenu à La Valette, Malte, du 20 au 21 juin 2018, conformément au Programme de Travail et Budget pour la période biennale 2018-2019 du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) adopté par la vingtième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée ("la Convention de Barcelone") et ses Protocoles (COP 20), qui s'est tenue à Tirana (Albanie) du 17 au 20 décembre 2017

2 Les principaux objectifs de l'atelier étaient les suivants :

- .1 d'examiner et d'approuver le projet actualisé du "Guide relatif aux risques associés aux déversements de gaz résultant d'accidents maritimes" ;
- .2 convenir de la voie à suivre pour un effort interrégional commun, entre le Secrétariat de l'Accord de Bonn, le Secrétariat de la Commission pour la protection de l'environnement marin de la Baltique (HELCOM) et le Centre régional Méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC), visant à mettre à jour leurs manuels d'intervention respectifs pour les déversements de substances nocives et dangereuses par la production éventuelle d'un manuel interrégional commun d'intervention pour les déversements de SNPD ; et
- .3 donner un aperçu des réalisations et des travaux en cours sur les lignes directrices et les outils relatifs aux SNPD, discuter de leur complémentarité et de la voie à suivre pour les développements futurs afin de relever les défis identifiés.

3 Tous les correspondants gouvernementaux du REMPEC ont été invités à désigner, conjointement et en consultation avec leurs correspondants OPRC et Prévention du REMPEC respectifs, leurs représentants à l'atelier. La participation d'observateurs représentant les industries chimique, portuaire et maritime dans les délégations nationales a été fortement encouragée. L'invitation à participer à l'atelier en tant que conférenciers a également été adressée aux institutions spécialisées des Nations Unies, à d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales, ainsi qu'aux organisations et associations professionnelles internationales dont les activités sont pertinentes pour les travaux du Centre.

4 L'atelier a vu la participation de délégations des Parties contractantes à la Convention de Barcelone suivantes :

ALBANIE	ITALIE
ALGERIE	MALTE
CROATIE	MONTENEGRO
EGYPT	MAROC
UNION EUROPEENNE	SLOVENI
FRANCE	ESPAGNE
GRECE	TUNISIE
ISRAEL	TURQUIE

par des représentants des organisations des Nations Unies suivantes:

- ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (IMO)

par un représentant de l'organisation intergouvernementale suivante:

- FONDS INTERNATIONAUX D'INDEMNISATION POUR LES DOMMAGES DUS À LA POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES (FONDS IOPC)

par un représentant de l'Agence européenne suivante:

- AGENCE EUROPEENNE POUR LA SECURITE MARITIME (EMSA)

par des représentants d'autres organisations:

- CENTRE DE DOCUMENTATION DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATION SUR LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES DES EAUX (Cedre)
- BALTIC MARINE ENVIRONMENT PROTECTION COMMISSION (HELCOM)
- TRANSPORT CANADA
- INTERNATIONAL TANKER OWNERS POLLUTION FEDERATION LIMITED (ITOPF)
- SEA TECHNOLOGY CENTRE (CETMAR)

5 La liste complète des participants figure à l'**Annexe I** du présent rapport.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE L'ATELIER

6 L'atelier a été ouvert par le chef du bureau du REMPEC le mercredi 20 juin 2018 à 09:00 heures. Mr Gabino Gonzalez a souhaité la bienvenue aux participants à l'atelier régional sur les interventions en cas de déversements de substances nocives et potentiellement dangereuses (MEDEXPOL 2018).

7 Mr Gonzalez a rappelé que MEDEXPOL 2018 est cofinancé par le Programme intégré de coopération technique (ITCP) de l'Organisation maritime internationale et le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF). Il a remercié l'OMI, représentée lors de l'atelier par M. Hoenders, agent technique, pour son soutien permanent.

8 Il a également déclaré que des ateliers régionaux MEDEXPOL sont organisés tous les deux ans pour traiter, à l'échelle méditerranéenne avec les correspondants du REMPEC, les aspects techniques liés à la mise en œuvre du Protocole relatif à la coopération en matière de prévention de la pollution par les navires et, en cas d'urgence, de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée (« Protocole Prévention et situation critique » de 2002).

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ORGANISATION DE L'ATELIER

2.1 Règlement

9 L'Atelier a décidé d'appliquer, mutatis mutandis, le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et ses protocoles connexes (UNEP/IG.43/6, Annexe XI) à ses délibérations.

2.2 Élection du Bureau

10 A la suite de consultations informelles avec les Parties contractantes à la Convention de Barcelone, le Chef du Bureau du REMPEC a proposé la Turquie comme Président, l'Algérie comme Vice-Président et l'Espagne comme Rapporteur. L'Atelier a décidé à l'unanimité d'élire les membres suivants du Bureau de l'Atelier:

Mr Murat Korçak (Turquie)	Président
Mr Hadj Aissa Raouf (Algérie)	Vice-Président
Mr Pablo Pedrosa Rey (Espagne)	Rapporteur

2.3 Langues de travail

11 Les langues de travail de l'atelier étaient l'anglais et le français. L'interprétation simultanée anglais/français/anglais a été assurée pendant l'atelier. Tous les documents de travail étaient disponibles dans les deux langues officielles du Centre. Toutefois, les documents d'information n'étaient disponibles que dans leur langue d'origine, à moins qu'une traduction ne soit fournie dans la deuxième langue de travail.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12 Le Président a remercié l'atelier d'avoir soutenu son élection et a proposé que l'ordre du jour provisoire, contenu dans le document REMPEC/WG.43/3/1 et annoté dans le document REMPEC/WG.43/3/2 Rev.2, soit adopté.

13 L'atelier a adopté l'ordre du jour reproduit à l'**Annexe II** du présent rapport. La liste des documents figure à l'**Annexe III** de ce document.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : **LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AUX RISQUES ASSOCIÉS AUX DÉVERSEMENTS DE GAZ RESULTANTS D'ACCIDENTS MARITIMES**

14 A l'invitation du Président, le Secrétariat a présenté le document REMPEC/WG.43/4 relatif aux Lignes directrices relatives aux risques associés aux déversements de gaz résultant d'accidents maritimes et s'est référé au document REMPEC/WG.43/4.

15 Le Président a invité le consultant M. William Giraud, chimiste, département Etudes et Formation au Cedre, choisi pour soutenir le REMPEC dans la révision du guide, à se joindre au Président et à présenter le projet de guide.

16 Le consultant a présenté brièvement la version 1996 du Guide. Il s'est ensuite concentré sur les nouvelles parties qui ont été ajoutées dans le cadre de la mise à jour du Guide. Il a attiré l'attention de l'atelier sur la participation active des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et ses Protocoles. Il a souligné les commentaires et amendements pertinents fournis par le Groupe de travail technique méditerranéen (MTWG) via le REMPEC qui se sont révélés très utiles pour construire la version mise à jour du Guide.

17 Une délégation des Parties contractantes à la Convention de Barcelone a demandé s'il serait possible d'ajouter une procédure d'intervention en cas de déversement d'un navire en cas d'incendie et d'intervention environnementale. Une autre délégation a demandé une introduction aux questions liées au transfert de navire à navire, avec des recommandations et des mesures de sécurité pour ce type d'opérations.

18 Après avoir pris note des informations fournies, l'atelier a approuvé la version révisée 2018 du "Guide relatif aux risques associés aux déversements de gaz résultant d'accidents maritimes" avec l'inclusion d'informations supplémentaires (par exemple ammoniac, photographies) et une introduction générale du champ d'application du document et sa soumission par le Secrétariat à la treizième réunion des correspondants du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) qui se tiendra à Malte, en juin 2019, pour adoption.

19 L'atelier régional a reconnu la nécessité d'établir, en collaboration avec les autorités nationales compétentes, un partenariat renforcé avec le secteur privé, en particulier avec les entreprises chimiques, les ports et les entreprises de sauvetage, en vue de sensibiliser aux risques de rejets gazeux et de pollution marine par les SNPD et d'améliorer les connaissances sur la réponse opérationnelle à mettre en œuvre.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : **APERÇU DES RÉALISATIONS ET DES TRAVAUX EN COURS SUR LES GUIDES SNPD**

20 Le Président a donné la parole à Mr Malek Smaoui, Administrateur de programme (OPRC) au REMPEC, pour donner un aperçu des autres directives existantes élaborées par le REMPEC dans le domaine de la préparation et de l'intervention en cas de déversements de SNPD.

21 Mr Smaoui a donné un aperçu des autres directives élaborées par le REMPEC dans le domaine de la préparation et de l'intervention en cas de déversements de SNPD: Théorie et pratique d'utilisation de mousse dans le cadre d'opération de lutte contre des pollutions chimie (1992), Signification des fiches de données de sécurité (2001), Equipements de protection personnelle et appareils de contrôle en cas d'accident chimique maritime (2003) et a focalisé en particulier sur le Guide pratique sur les déversements de produits chimiques en milieu marin (2000). Le guide est conçu comme une référence pour une utilisation sur le terrain ou au bureau, est d'aider une personne à choisir de telles mesures. Son objectif est de fournir à un décideur des options de réponse aux urgences chimiques en milieu marin et de les présenter sous une forme structurée qui peut faciliter la décision compte tenu de la quantité d'informations disponibles au début de l'événement.

22 Mr Smaoui a rappelé que le guide contient des options d'intervention présentées sous forme d'arbre de décision qui sont renforcées par des tableaux, des matrices et des diagrammes, dont

certaines représentent des expériences réelles sur les sites d'incidents maritimes. Les arbres de décision sont basés sur le système de classification du comportement des produits chimiques déversés en mer, système accepté par l'OMI et d'autres arrangements régionaux de lutte contre la pollution marine accidentelle. D'autres sections contiennent des informations sur le comportement des produits chimiques couramment transportés, la compatibilité des produits chimiques, la résistance des équipements aux produits chimiques et les précautions de sécurité à l'entrée des sites de déversement.

23 Une délégation a noté que les chiffres et les procédures figurant dans le guide sont jugés pertinents pour les planificateurs d'intervention dans son Etat.

24 Le Président a donné la parole à Mr Markus Helavuori, Secrétaire professionnel, représentant de la Commission pour la protection du milieu marin de la Baltique, pour présenter le Manuel HELCOM sur la coopération en matière de lutte contre la pollution marine dans le cadre de la Convention sur la protection du milieu marin de la zone de la mer Baltique (Convention d'Helsinki), Volume 2, 1er décembre 2002.

25 Mr Helavuori a fait un exposé sur le contexte de la création du manuel HELCOM et les organisations concernées. Il a poursuivi la présentation en décrivant les principaux éléments inclus dans le Manuel. Il a également évoqué la volonté de mettre à jour le manuel avec le groupe de travail HNS de HELCOM, qui n'a pas encore été adopté. Dans ce contexte, il a noté l'importance de l'élaboration d'un manuel interrégional d'intervention pour les déversements de SNPD.

26 Mr Helavuori a rappelé que la directive a été créée en 2002 dans le cadre de la Convention sur la protection de l'environnement marin de la zone de la mer Baltique (Convention d'Helsinki). L'objectif de ce manuel est de fournir des informations pour aider à prendre les bonnes décisions en cas d'accident en milieu marin impliquant des produits chimiques et des marchandises dangereuses. Toutefois, il n'est pas possible de fournir des solutions clés en main prêtes à être extraites du manuel sur les lieux de l'accident. Le contenu du manuel doit faire l'objet d'un examen approfondi au préalable et son contenu s'adresse en premier lieu au personnel qui connaît bien le domaine. Les chapitres de ce manuel portent sur les déversements et les colis perdus. Les chapitres 1 - 2 traitent du comportement des déversements et des prévisions de dérive. Les chapitres 3 à 6 traitent de la surveillance, de l'échantillonnage et de la réponse. Les annexes 1 à 7 contiennent des faits sur la première intervention, la résistivité des matériaux, les antécédents, la classification des déversements, la protection du corps, l'étiquetage et les unités de mesure. L'annexe 8 contient des références.

27 Le président a donné la parole à Mme Josée Lamoureux, conseillère principale, Intervention environnementale, Transports Canada - Sécurité maritime, pour présenter le Guide opérationnel sur la préparation et l'intervention en cas de déversement accidentel de substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD) dans les eaux.

28 Mme Lamoureux a décrit le contexte du projet comme un partenariat entre Transports Canada et le Cedre. Elle a indiqué que le guide, disponible en français et en anglais, est divisé en deux parties principales. La première partie décrit brièvement l'approche méthodologique et les points clés à garder à l'esprit pour gérer la préparation et la réponse, avec de nombreux renvois à la deuxième partie du guide, qui comprend plus de cinquante fiches opérationnelles qui peuvent être utilisées indépendamment et décrivent les stratégies et techniques pour mettre en œuvre les actions pertinentes pour la préparation mais aussi pendant et après la réponse aux situations d'urgence. Mme Josée Lamoureux a illustré ses propos par différents exemples d'iconographie ou de feuilles de réponses présents dans le guide.

29 Mr Roel Hoenders, Administrateur technique à la Division Environnement Marin de l'OMI, a fait observer que dans le cadre du Sous-Comité de la prévention et de la lutte contre la pollution de l'OMI un guide pratique est en cours d'élaboration et vise à aider les États à ratifier et à mettre en œuvre le Protocole de 2000 sur la préparation, la lutte et la coopération contre les événements de pollution par les substances nocives et potentiellement dangereuses (Protocole OPRC-HNS).

30 M. Stéphane Le Floch, Directeur du Département Recherche au Cedre, a précisé au nom de l'Accord de Bonn, que le chapitre 26 relatif à la gestion des déversements de SNPD du Manuel de l'Accord de Bonn de lutte contre la pollution est en cours de mise à jour et de révision et a signalé que ce chapitre est considéré également dans l'élaboration du manuel interrégional d'intervention pour les déversements de SNPD conjointement par HELCOM, l'Accord de Bonn et le REMPEC.

31 Après avoir pris note des informations fournies, l'atelier a discuté de la valeur ajoutée de chaque guide et a reconnu la valeur de cet atelier pour analyser les lacunes et les développements futurs à suivre, comme indiqué au point 7 de l'ordre du jour.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : APERÇU DES REALISATIONS ET DES TRAVAUX EN COURS SUR LES OUTILS RELATIFS AUX SNPD

32 Le Président a donné la parole à Mr Gabino Gonzalez, pour présenter l'outil d'aide à la décision e MIDSIS-TROCS et la vidéo correspondante.

33 Mr Gonzalez a restitué le contexte collaboratif de l'élaboration de cet outil d'aide à la décision comme un travail interne du REMPEC avec l'aide d'un comité de pilotage composé de l'OMI, du FIPOL, du Cedre, de Transports Canada (Canutec) et de l'ITOPF. Il a présenté les différentes informations disponibles grâce à l'outil et d'autres caractéristiques telles que les précautions de sécurité lors de l'entrée dans le site de déversement de SNPD : CAMEO, WIZER, GESAMP, directives du Cedre, CEFIC, HELCOM, ITOPF. Enfin, il a présenté un tutoriel vidéo sur MIDSIS-TROC.

34 M. Gonzalez a rappelé que l'outil a été conçu comme une référence pour une utilisation sur le terrain (application téléchargeable hors ligne) ou bureau (version en ligne), il a pour but d'aider toute personne à sélectionner de telles mesures. Il a ajouté qu'il s'agit de fournir aux décideurs des options d'intervention en cas d'urgence chimique en milieu marin et de les présenter sous une forme structurée qui peut faciliter la prise de décision compte tenu de la quantité d'informations disponibles au début de l'événement.

35 M. Gonzalez a décrit le contenu de l'outil :

- .1 Trouver un produit chimique : les produits chimiques peuvent être recherchés par nom, par numéro ONU ou numéro CAS ;
- .2 Information : pour chaque produit chimique, un ensemble d'informations est disponible, y compris les données physico-chimiques, les données sur le transport, les données sur la réactivité, le profil de risque du GESAMP, le seuil de toxicité pour l'homme, le guide des mesures d'urgence à terre, le guide des mesures d'urgence en mer et les arbres de décision ;
- .3 Liens utiles : une liste de liens relatifs aux produits chimiques est mise à disposition pour accéder à d'autres sites Web pertinents ;
- .4 Rapports d'incidents : la principale valeur ajoutée de cet outil par rapport aux autres outils HNS existants est la disponibilité de rapports d'accidents liés à une substance chimique spécifique ;
- .5 Outils : des outils supplémentaires sont disponibles sur l'échelle de Beaufort, la conversion d'unités, les zones à risque d'explosion, le comportement de classification, les étiquettes et l'identification des produits chimiques inconnus ;
- .6 Guide : le guide est une compilation d'informations provenant de différentes sources que le Centre a rassemblées pour refléter l'état actuel des connaissances en matière d'intervention en cas d'urgence chimique en milieu marin, dans l'espoir que le produit final soit un guide pratique pour l'utilisateur final.

36 Le Président a donné la parole à Mme Ana Sofia Catarino, Chargée de projet, Coopération et information, Services de lutte contre la pollution, Agence européenne pour la sécurité maritime (EMSA) pour présenter les Fiches d'information sur les produits chimiques marins (MAR-CIS).

37 Mme Catarino a présenté l'outil d'aide à la décision MARCIS (Marine Chemical Information Sheets) par le biais du portail Web de l'AESM. Elle a décrit MARCIS, qui correspond à des substances chimiques individuelles pour la lutte contre la pollution marine en cas d'incidents impliquant des produits chimiques. MARCIS fournit des informations concises sur les propriétés physiques et chimiques de chacune des substances, les procédures de manutention et d'intervention d'urgence en cas de déversement et les exigences en matière de transport maritime pour un transport maritime sûr en mer.

38 Les fiches techniques sont destinées aux opérations d'intervention d'urgence en mer. Elles recueillent différents types d'informations sur des substances chimiques individuelles :

- .1 Principales propriétés : principaux dangers et propriétés physiques et chimiques qui définissent les opérations d'intervention d'urgence dès le début, par exemple le point d'éclair, la pression de vapeur ;
- .2 Identification : numéros de référence et noms utilisés pour identifier la substance ;
- .3 Propriétés de la substance : propriétés principales, apparence et comportement ;
- .4 Informations sur le transport maritime : informations explicatives provenant des codes de transport maritime (par exemple, codes IMDG, IBC et IMSBC) pour aider à comprendre comment la substance est transportée par mer et ce à quoi les intervenants peuvent s'attendre lorsqu'ils montent à bord d'un navire. Représentation graphique du profil de risque du GESAMP ;
- .5 Dangers et risques : classification et étiquetage, dangers pour la santé et l'environnement et dangers intrinsèques des substances ;
- .6 Mesures d'urgence : mesures sanitaires d'urgence, mesures d'urgence à bord des navires, limites d'exposition, mesures de protection de l'environnement et zones dangereuses pour six scénarios de déversement différents ;
- .7 Antécédents : incidents passés impliquant les substances et les interventions utilisées;
- .8 Propriétés physiques et chimiques : l'empreinte digitale de la substance.

39 Mme Catarino a ajouté que les informations recueillies aident les autorités compétentes à répondre à des questions telles que " Comment la substance se propage-t-elle dans l'eau de mer ? ", " Quelles sont les garanties existantes à bord du navire ? Aider à identifier et à évaluer les dangers et les risques avant de déployer les équipes d'intervention d'urgence.

40 Elle a également présenté la manière de partager l'information de MARCIS et le développement en cours. Malgré l'accès restreint à MARCIS, Mme Ana Sofia a ajouté que les Parties contractantes de la Convention de Barcelone ont accès à MARCIS par l'intermédiaire du CECIS, le Système commun de communication et d'information d'urgence.

41 Le Président a donné la parole à Mr Stéphane Le Floch pour présenter l'outil développé dans le cadre du projet Amélioration de la préparation des Etats membres à faire face à une pollution par les SNPD du Système marin (HNS-MS).

42 Mr Le Floch a brièvement présenté le mécanisme de l'Accord de Bonn avec ses Parties contractantes (les États de la mer du Nord et l'Union européenne). Il a ensuite présenté le projet financé par la DG ECHO et ses principaux résultats, l'outil HNS-MS et déclaré que le projet européen HNS-MS visait à mettre au point un système d'aide à la décision que les autorités maritimes nationales et les stations de garde-côtes peuvent activer pour prévoir la dérive, le devenir et le comportement de la pollution marine aiguë par des substances nocives accidentellement ou délibérément rejetées dans le milieu marin.

43 Mr Le Floch a ajouté que le projet se concentrait sur la Grande Mer du Nord et le Golfe de Gascogne, avec quatre objectifs spécifiques :

- .1 Développer une base de données librement accessible documentant les HNS les plus importants transportés depuis ou vers les ports d'Anvers, Rotterdam, Hambourg, Nantes et Bordeaux ;
- .2 Mener des expériences en laboratoire afin d'améliorer la compréhension du comportement physico-chimique des SNPD déversés en mer ;
- .3 Mettre au point un système de modélisation mathématique 3D permettant de prévoir la dérive, le devenir et les comportements (SEBC) des HNS déversés en mer. Les processus avancés comme la réactivité chimique, les explosions, le feu ou l'interaction avec les sédiments n'ont pas été pris en compte dans ce premier projet ;
- .4 Produire des cartes de vulnérabilité environnementale et socioéconomique dédiées aux SNPD qui aideront les utilisateurs finaux à évaluer les impacts probables de la

pollution des SNPD sur l'environnement marin, la santé humaine, la vie marine, les aménagements côtiers ou extracôtiers et les autres utilisations légitimes de la mer.

44 Mr Le Floch a conclu que toutes ces contributions ont été intégrées dans une application web qui aidera les stations de garde-côtes à évaluer les risques pour la sécurité maritime, la protection civile et l'environnement marin en cas de pollution aiguë en mer.

45 Le Président a donné la parole à Mme Marisa Fernandez, Coordinadora del Área de Control y Gestión del Área de Control y los Recursos Marinos, Centro Tecnológico del Mar (CETMAR) et à M. William Giraud pour donner un aperçu de l'outil de connaissance HNS développé dans le cadre du projet Renforcer la préparation et la réponse HNS par la formation et l'exercice (MARINER).

46 Mme Fernandez a présenté le MARINER Knowledge Tool, déclarant qu'il s'agit d'un dépôt en ligne qui comprend une compilation complète de la recherche marine et des ressources techniques spécifiquement axées sur la préparation et l'intervention en cas de déversements de substances nocives et potentiellement dangereuses (HNS).

47 Mme Fernandez a signalé que les ressources incluses dans cette base de données ont été soigneusement extraites de deux principaux types de sources :

- .1 Les projets de recherche et de coopération de l'UE et des États membres concernant la pollution maritime et les déversements de produits chimiques, en se référant aux produits/ressources sélectionnés dans le cadre de ces projets en tant que "Knowledge Outputs" (projet MarineTT, 2010-2012) ;
- .2 Organisations clés travaillant dans les domaines de la pollution maritime et de la protection de la santé et de l'environnement.

48 Mme Fernandez a conclu que la base de données en ligne peut être consultée en utilisant des moteurs de recherche sur mesure qui aident à parcourir la liste des projets et des organisations considérés pendant le processus de collecte (cliquez sur "Projets" ou sur "Organisations") ou en sélectionnant les ressources d'intérêt à partir d'une liste de plus de 400 enregistrements (cliquez sur "Ressources").

49 Mr Giraud a présenté le kit de formation développé dans le cadre du projet MARINER, y compris :

- .1 Trousse de formation sur la gestion des déversements de substances nocives et potentiellement dangereuses ;
- .2 Outil Web d'exercices pour des exercices HNS maritimes de bureau sur mesure ;
- .3 Programme de formation sur la modélisation des SNPD et l'impact sur l'environnement ;
- .4 Apprentissage en ligne : Règlement sanitaire international et incidents maritimes HNS.

50 Les deux membres du projet MARINER financé par la DG ECHO ont présenté successivement l'outil de connaissance développé dans le cadre du projet et le kit de formation et ses différentes composantes : supports de présentation pour les formateurs, e-learning, outil d'aide à l'exercice en ligne pour l'exercice sur table, etc.

51 Après avoir pris note des informations fournies, l'atelier a discuté de la valeur ajoutée de chaque outil et a réitéré sa reconnaissance de la valeur de cet atelier pour analyser les lacunes et la voie à suivre, comme indiqué au point 7 de l'ordre du jour.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : ANALYSE DES CONTRAINTES, COOPÉRATION ET DEVELOPPMENTS FUTURS

52 Le Président a donné la parole à Mme Nicola Beer, Conseillère technique principale de l'International Tanker Owners Pollution Federation Limited (ITOPF), pour présenter les flux de trafic maritime pour les SNPD et l'analyse statistique des incidents impliquant des SNPD.

53 Mme Beer a rappelé la définition des SNPD en termes de risques et de conventions internationales. Elle a ensuite présenté une évaluation des risques liés aux SNPD à travers les propriétés physico-chimiques, le comportement et les risques et impacts sur différentes cibles, qu'il s'agisse de la santé humaine, de l'environnement ou du socio-économique. Elle a ajouté que la définition des SNPD, dans le cadre de la Convention SNPD de 2010, inclut également les produits qui ne sont pas intrinsèquement considérés comme dangereux. Enfin, elle a présenté différents comptes rendus d'incidents pour illustrer ses propos.

54 Le Président a donné la parole à Mme Chiara DellaMea, gestionnaire des demandes d'indemnisation des Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL), afin de donner un aperçu de l'indemnisation pour les dommages causés par des SNPD transportées par mer.

55 Mme DellaMea a donné un aperçu complet de l'indemnisation possible pour les dommages causés par les SNPD transportés en mer en vertu de la Convention SNPD de 2010. Elle a tout d'abord décrit le régime actuel avec les exigences pour son entrée en vigueur, le régime à deux niveaux pour l'indemnisation, les seuils pour chaque compte et les rapports pour le Fonds SNPD. Elle a ensuite rappelé la définition des SNPD en fonction de leur classification dans les codes existants, le champ d'application de la convention SNPD et les éventuelles réclamations couvertes. Enfin, elle a ajouté des informations techniques sur les demandes d'indemnisation, la prise en compte importante des pertes en vies humaines et des dommages corporels, la prescription du droit à l'indemnisation et le rôle des FIPOL.

56 Le Président a donné la parole à Mr Roel Hoenders pour présenter les sous-produits de l'OMI relatifs aux SNPD.

57 Après une introduction sur les missions de l'OMI, Mr Hoenders a donné un aperçu du Guide sur les méthodes pratiques pour la mise en œuvre de la Convention OPRC et du Protocole OPRC-HNS, sur la mise à jour du modèle de formation OPRC HNS et sur l'élaboration d'un guide international sur l'intervention en cas de déversements de SNPD. Il a mentionné qu'un guide interrégional pourrait être utile pour un tel développement.

58 Le secrétariat a rappelé aux participants que le MTWG a été invité à examiner et à fournir au REMPEC ses commentaires sur le projet de guide pour la mise en œuvre de la Convention OPRC et l'OPRC-HNS pour examen lors de la rédaction de la version finale du guide qui sera soumise à l'adoption par la 6ème session du PPR.

59 Le Président a donné la parole à Mrs Giraud et Le Floch pour donner un aperçu de l'état actuel de la préparation et de l'intervention en cas de déversements de SNPD et pour partager les principaux résultats des travaux antérieurs qui pourraient aider à identifier les priorités en termes de planification de l'intervention, d'évaluation de l'impact, de responsabilité et d'indemnisation.

60 Mr Le Floch a introduit la présentation en rappelant les étapes nécessaires à une bonne préparation. Ensuite, il s'est concentré sur les stratégies et les techniques de réponse en fonction du comportement des HNS.

61 Mr Giraud a poursuivi la présentation en soulignant l'importance des outils d'orientation et d'aide à la décision pour renforcer les capacités régionales et nationales de préparation et d'intervention en cas de déversements de SNPD. Ensuite, en montrant les résultats obtenus à partir d'une analyse comparative, il a mis en évidence les principaux résultats des travaux antérieurs et les écarts existants entre les principaux guides et outils d'aide à la décision. M. Giraud a noté que les informations trouvées dans les différents guides présentent des complémentarités, ce qui renforce la nécessité de créer un manuel interrégional commun. Il a ajouté que l'obsolescence de certaines informations dans les guides de navigation (réglementation non mise à jour par exemple ou convention HNS lors de la ratification et de l'entrée en vigueur) montre la nécessité de mises à jour régulières, facilitées par un effort commun. En ce qui concerne plus particulièrement les outils d'aide à la décision, M. Giraud a fait valoir que le manque de connaissance ou de retour d'expérience d'un incident réel, que ce soit pour l'information (modélisation) ou les procédures (mesure en réseau avec échantillonnage/capteurs par exemple) ou les techniques (navire de réponse récent), montrant l'importance de poursuivre les projets de R&D pour améliorer l'efficacité de la réponse. En outre, une attention particulière devrait être accordée aux préoccupations des médias, en particulier en cas de déversement majeur de produits chimiques.

62 Les principaux éléments résultant de l'analyse comparative entre les différents guides et outils sont présentés à l'**annexe IV**. Les priorités identifiées étaient l'élaboration d'un guide interrégional sur les produits chimiques.

63 Le Président a donné la parole à Mr Gonzalez qui a informé les participants de la manière dont les travaux se poursuivront au titre de ce point de l'ordre du jour au sein de groupes de travail.

64 Les représentants des Parties contractantes ainsi que les partenaires ont rejoint le groupe correspondant en fonction de la répartition géographique. Deux animateurs ont animé les discussions et ont aidé à enregistrer la discussion dans un modèle prédéfini, pour chaque groupe.

- .1 Groupe A. Participants : Algérie, France, Italie, Italie, Maroc, Tunisie, Transports Canada.
Facilitateurs : Mrs Hoenders et Smaoui.
- .2 Groupe B. Participants : Croatie, Israël, Monténégro, Slovénie, Espagne et Turquie, EMSA, HELCOM, FIPOL.
Facilitateurs : Mrs Gonzalez et Le Floch.
- .3. Groupe C. Participants : Albanie, Égypte, UE, Grèce, Malte (2), Espagne (1), CETMAR, ITOFF, HELCOM.
Facilitateurs : Mrs Giraud et Poirier.

65 Au sein de chaque groupe de travail, les représentants des Parties contractantes ont fait une brève présentation orale sur les récents développements nationaux (juridiques, opérationnels, administratifs, ...) concernant les interventions en cas de déversement de SNPD et ont mis en évidence les obstacles au progrès et les besoins d'assistance dans le domaine. Ensuite, les participants ont discuté et identifié des mesures et des opportunités pour aborder les points suivants :

- .1 Guide relatif aux risques associés aux déversements de gaz résultant d'accidents maritimes : l'identification des besoins nationaux pour renforcer les capacités et les connaissances dans le domaine de la préparation et de la réponse aux déversements de SNPD, en particulier les rejets gazeux et les développements futurs ;
- .2 Le Manuel interrégional d'intervention pour les déversements de SNPD ; discussion et accord sur l'effort conjoint et les étapes à suivre pour élaborer le manuel ;
- .3 Lignes directrices et outils SNPD existants et prévus : identification des éléments les plus importants des lignes directrices et outils présentés sous les points 4, 5 et 6 de l'ordre du jour, discuter de leur complémentarité et de la marche à suivre pour les développements futurs afin de relever les défis identifiés.

66 Les discussions ont été guidées par des questions sur des aspects liés à la préparation et la réponse aux déversements de SNPD : secteur privé, planification d'urgence, formation, conseils d'experts, approche commune : outils et guides, rapports sur les accidents et leçons tirées, législation, recherche et développement, financement.

67 Le Président a souhaité la bienvenue aux participants à la plénière et les a remerciés pour leur discussion constructive et leur contribution au sein de leurs groupes respectifs.

68 Le rapporteur de chaque groupe de travail a présenté l'état des lieux en matière de préparation et de réponse aux SNPD des pays représentés dans leur groupe, puis les conclusions et recommandations du groupe sur les questions précitées.

69 L'atelier a pris note des informations fournies et a recommandé au Secrétariat de consolider les conclusions et recommandations des Groupes de travail ainsi que celles formulées dans le cadre du point 4 de l'ordre du jour.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

70 Aucune délégation n'a demandé, au titre du point 3 de l'ordre du jour, d'intervenir au titre de ce point de l'ordre du jour. Le Président est passé au point 9 de l'ordre du jour.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

71 Le Président a invité l'atelier à examiner paragraphe par paragraphe le projet de conclusions et de recommandations et à faire les observations jugées appropriées.

72 Les principaux résultats de ce point de l'ordre du jour, y compris les conclusions et recommandations de l'atelier, sont présentés à l'**Annexe V**.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : FCLOTURE DE L'ATELIER

73 Le Président a clos l'atelier à 16h30 le jeudi 21 juin 2018.

ANNEX(E) I

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

CONTRACTING PARTIES / PARTIES CONTRACTANTES

ALBANIA / ALBANIE

Mr Elson THANA

Specialist

Department of Policies and Strategies for the Development of Infrastructure, Networks and Transport Services

Ministry of Infrastructure and Energy

Sheshi "Skënderbej" Nr. 5, 1001

Tirana

Tel No: +355 423 807 53

Mobile: +355 686 811 242

Fax No: +355 422 251 96

E-mail: Elson.Thana@infrastruktura.gov.al

ALGERIA / ALGERIE

Mr Raouf HADJ AISSA

Sous-Directeur de la Préservation du Littoral, du Milieu Marin et des Zones Humides

Ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement

03 Rue Caire

Kouba,

Alger

Tél No: +213 214 311 44

Portable: +213 550 825 186

Fax No: +213 214 311 44

E-mail: hadjaissa_raouf@yahoo.fr; raouf_Hadjaissa@yahoo.com

CROATIA / CROATIE

Capt. Darko GLAŽAR PhD

Harbour Master

Ministry of the Sea Transport and Infrastructure

Safety of Navigation, Marine Environment and Inland

Waters Protection Authority

Senjsko pristanište 3

51000 Rijeka

Tel No: +385 51 214 113

Mobile: +385 99 211 1247

Fax No: +385 51 211 660

E-mail: darko.glazar@pomorstvo.hr

EGYPT / EGYPTE

Eng Yosra ABDELAZIZ

Head of Industrial and Petroleum Facilities Crisis Management

Egyptian Environmental Affair Agency (EEAA)

30 Misr Helwan El-Zerae Road,

Maadi Cairo

Tel No: +20 252 564 96
Mobile: +20 122 378 1896
Fax No: +20 252 564 94
E-mail: yosraabdelaziz15@gmail.com

EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE

Ms Asta MACKEVICIUTE

Policy Officer
European Commission
L-86 04/32
B-1049 Brussels

Tel No: +32 229 528 99
Mobile: +32 484 909 922
E-mail: Asta.MACKEVICIUTE@ec.europa.eu

FRANCE / FRANCE

Ms Elayis Oriane BANDINI

Chargée de Mission
Secrétariat Général de la Mer
20, Avenue de Ségur
75007 Paris

Tél No: +33 142 755 805
Portable: +33 768 958 694
E-mail: elayis.bandini@pm.gouv.fr

GREECE / GRECE

Lt H.C.G. Panagiotis KOTSIFAKOS

Ministry of Shipping and Insular Policy
Hellenic Coast Guard
Marine Environment Protection Directorate
Akti Vasiliadi (Gates E1/E2)
GR 18510 Piraeus

Tel No: +30 213 137 1351
Mobile: +30 698 653 8862
Fax No: +30 210 422 0440
E-mail: p.kotsifacos@hcg.gr ; diphthap@hcg.gr

ITALY / ITALIE

Dr Ezio AMATO

Head of the Unit for Environmental Emergencies at Sea (CRE-EMA)
Of the National Centre for Environmental Crises, Emergencies and Damage (CN-CRE)
Of the Italian Institute for Environmental Protection and Research (ISPRA)
Ministry of Environment, Land and Sea
Via Vitaliano Brancati, 48-00144
Roma

Tel No: +39 065 007 2992
Mobile: +39 322 986 226
E-mail: ezio.amato@isprambiente.it

ISRAEL / ISRAEL

Mr Nir LEVINSKI

North Regional Manager
Mediterranean Marine Coastal Environment Protection Division
Israeli Ministry of Environmental Protection
Pal Yam Av. 15A
Haifa 31007

Tel No: +972 486 209 11
Mobile: +972 506 237 601
Fax No: +972 486 335 20
E-mail: NIRL@sviva.gov.il

Mr Yossef RABBY

Head of Risk Assessment
Israeli Ministry for Environmental Protection
5 Kanfei Nesharim St. P.O.B. 34033
Jerusalem 9546412

Tel No: +972 265 539 85
Mobile: +972 524 227 847
E-mail: yossira@sviva.gov.il

MALTA / MALTE

Captain Richard GABRIELE

Head Marine Operations/Incident Response
Transport Malta
Port Operations Centre
23/25 Xatt I-Ghassara tal-Gheneb
Marsa

Tel No: +356 2291 4420
Mobile: +356 9949 4312
Fax No: +356 2292 4429
E-mail: richard.gabriele@transport.gov.mt

Mr Mevric ZAMMIT

Port Officer
Transport Malta
Port Operations Centre
23/25 Xatt I-Ghassara tal-Gheneb
Marsa

Tel No: +356 2291 4437
Mobile: +356 9933 6316
E-mail: mevric.zammit@transport.gov.mt

MONTENEGRO / MONTENEGRO

Ms Darinka JOKSIMOVIĆ

Senior Advisor
Maritime Safety Department
Uprava Pomorske Sigurnosti
Maršala Tita 7
85000 Bar
Montenegro

Tel No: +382 030 303 344

Mobile: +382 693 125 50
Fax No: +382 030 313 274
E-mail: darinka.joksimovic@pomorstvo.me

MOROCCO / MAROC

Mr Abdelilah FARAH
Chef de Division Programmes
47, Lot Beaucite Hay Nahda 4
Rabat

Tél : +212 537 657 343
Portable: +212 661 460 201
E-mail: farah.abdelilah.envir@gmail.com

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Aleš GOMBAČ
Ministry of Infrastructure
Slovenian Maritime Administration
Department for safety of the coastal sea
Ukmarjev trg 2 Si 6000
Koper

Tel No: +386 566 321 00
Mobile: +386 403 996 96
Fax No: +386 566 632 102
E-mail: ales.gombac@gov.si

SPAIN / ESPAGNE

Mr Pablo PEDROSA REY
Head Pollution Response Unit
Directorate General of Merchant Marine
Ruiz de Alarcon
Madrid 28071

Tel No: +34 915 979 098
Mobile: +34 646 085 207
Fax No: +34 915 979 033
E-mail: ppedrosa@fomento.es

Ms Gracia ALBURQUERQUE
HNS Response Manager
Spanish Maritime Safety Agency
C/Fruela 3
Madrid 28011

Tel No: +34 755 914 8
Mobile: +34 603 121 023
E-mail: graciaal@sasemar.es

Ms Carolina BELLIDO
Head of Technical Section Marine Pollution Emergency Area
Ministry of Environment Sea Protection Deputy Directorate (Spain)
Pza. San Juan de la Cruz s/n
Madrid 28071

Tel No: +34 915 975 596

Mobile: +34 636 716 451
E-mail: cbellido@mapama.es

TUNISIA / TUNISIE

Mr Samir KHEDHIRA
Expert Contrôleur Général
Agence Nationale de Protection de l'Environnement
Centre Urbain Nord
15 rue 7051 cité Essalem
2080 Tunis B.P. No 52 Le Belvédère

Tél: +216 712 33600
Portable: +216 979 752 88
Fax No: +216 712 328 11
E-mail: samirkhedhira@yahoo.fr

TURKEY / TURQUIE

Dr Murat KORÇAK
Branch Manager
Ministry of Transport, Maritime Affairs and Communication
Emek
Ankara

Tel : +90 312 203 1000/3420
Mobile : +905 325 243 371
E-mail : murat.korcak@udhb.gov.tr

SPEAKERS / CONFERENCIERS

UNITED NATIONS ORGANIZATIONS/ ORGANISATIONS DES NATIONS-UNIES

INTERNATIONAL MARITIME ORGANISATION (IMO) / ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI)

Mr Roel HOENDERS
Technical Officer
4, Albert Embankment
London SE1 7SR
United Kingdom

Tel: +44 207 463 4217
Mobile : +44 738 301 3843
E-mail : RHoenders@imo.org

INTER-GOVERNMENTAL ORGANIZATION/ ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

INTERNATIONAL OIL POLLUTION COMPENSATION FUNDS (IOPC FUNDS) / LES FONDS INTERNATIONAUX D'INDEMNISATION POUR LES DOMMAGES DUS À LA POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES (FIPOL)

Ms Chiara DELLA MEA
Claims Manager
4, Albert Embankment
London SE1 7SR

United Kingdom

Tel: +44 207 592 7100
Fax No: +44 207 592 7111
Email: Chiara_DellaMea@iopcfunds.org

EUROPEAN MARITIME SAFETY AGENCY (EMSA) / AGENCE EUROPEENNE POUR LA SECURITE MARITIME (AESM)

Ms Ana Sofia CATARINO

Project Officer
Praça Europa 4.
Cais do Sodré 1249-206
Lisbon

Tel : +351 211 209 334
Mobile : +351 962 907 691
E-mail : Ana.CATARINO@emsa.europa.eu

BALTIC MARINE ENVIRONMENT PROTECTION COMMISSION (HELCOM) / COMMISSION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MER BALTIQUE (HELCOM)

Ms Heli HAAPASAARI

Chair of HELCOM Response
Mechelininkatu 34a
P.O.BOX 140
FL-00251 Helsinki
Finland

Mobile : + 35 840 179 3050
Email : heli.haapasaari@ymparisto.fi

Mr Markus HELAVUORI

Professional Secretary
Katajanokanlaituri 6 B
FL-00160 Helsinki
Finland

Tel: + 35 840162 6520
Email: Markus.Helavuori@helcom.fi

Mr Jani HÄKKINEN

Chemical Expert
Finnish Environment Institute
Mechelininkatu 34a
P.O.BOX 140
FL-00251 Helsinki
Finland

Mobile : + 35 850 5988680
Email : jani.hakkinen@ymparisto.fi

TRANSPORT CANADA / TRANSPORTS CANADA

Ms Josée LAMOUREUX

Senior Advisor
330 Sparks Street
Ottawa Ontario
Canada K1A 0N8

Tel: + 1 613 990 4895
Mobile: +1 819 773 0607
Fax : + 1 993 8196 / _1 613 993 8196
Email : josee.lamoureux@tc.gc.ca

OTHER ORGANIZATIONS / AUTRES ORGANISATIONS

CENTRE OF DOCUMENTATION, RESEARCH AND EXPERIMENTATION ON ACCIDENTAL WATER POLLUTION (CEDRE) / CENTRE DE DOCUMENTATION, DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATIONS SUR LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES DES EAUX (CEDRE)

Mr Stéphane LE FLOCH

Head of the Research Department
Cedre
715, Rue Alain Colas
CS 41836 – 29218
Brest Cedex 2
France

Tél : +33 298 331 010
Portable : +33 627 461 153
Fax No : +33 298 449 138
E-mail : Stephane.Le.Floch@cedre.fr

Mr William GIRAUD

Engineer
Training and Studies Department
715, Rue Alain Colas
CS 41836 – 29218
Brest Cedex 2
France

Tél : +33 332 983 310 10
Fax No : +33 422 421 363
E-mail : William.Giraud@cedre.fr

CENTRO TECNOLÓGICO DEL MAR (CETMAR)

Ms Marisa Fernandez

Head of Department
Eduardo Cabello SN-36208
Vigo Spain

Tel: +346 197 120 90
Mobile: +349 862 470 47
Fax No: +349 862 960 19
E-mail : mfernandez@cetmar.org

INTERNATIONAL TANKER OWNERS POLLUTION FEDERATION LIMITED (ITOPF)

Dr Nicola BEER

Senior Technical Advisor
1, Oliver's Yard
55, City Road
London EC1Y 1HQ
United Kingdom

Tel: +44 207 566 6999
Fax No: +44 207 566 6950
Email: NicolaBeer@ITOPF.COM

CONFERENCE INTERPRETERS / INTERPRETES DE LA CONFERENCE

Ms Victoria DIMECH
Ms Marie WAGNER

ESTA LINGUA Ltd
Business Studio
Block 2
Censu Scerri Street
Tigné
Sliema
Malta

Tel : +356 21 335330
Mobile : +356 99335330
E-mail : info@estalingua.com

SECRETARIAT / SECRETARIAT

**REGIONAL MARINE POLLUTION EMERGENCY RESPONSE CENTRE FOR THE
MEDITERRANEAN SEA (REMPEC) / CENTRE REGIONAL MEDITERRANEEN POUR
L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

Mr Gabino GONZALEZ
Head of Office
E-mail: ggonzalez@rempec.org

Mr Malek SMAOUI
Programme Officer (OPRC)
E-mail: msmaoui@rempec.org

Mr Guillaume POIRIER
Junior Programme Officer (VIS)
E-mail: vis@rempec.org

Ms Iris KERAMBRUN
Intern
E-mail: intern.rempec@outlook.com

Ms Marthese MIFSUD
Secretary/Administrative Assistant
E-mail: mmifsud@rempec.org

REMPEC
Maritime House
Lascaris Wharf
Valletta VLT 1921,
Malta

Tel: +356 21 33 72 96/7/8
Fax: +356 21 33 99 51
E-mail: rempec@rempec.org

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'atelier
2. Organisation de l'atelier
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lignes directrices relatives aux Risques associés aux déversements de gaz résultant d'accidents maritimes
5. Aperçu des réalisations et des travaux en cours sur les guides SNPD
6. Aperçu des réalisations et des travaux en cours sur les outils relatifs aux SNPD
7. Analyse des contraintes, coopération et développements futurs
8. Questions diverses
9. Conclusions et recommandations
10. Clôture de l'atelier

ANNEXE III

LISTE DES DOCUMENTS

DOCUMENTS DE TRAVAIL

REMPEC/WG.43/3/1	Ordre du jour provisoire
REMPEC/WG.43/3/2.Rev2	Ordre du jour provisoire annoté et projet d'emploi du temps
REMPEC/WG.43/4	Lignes directrices relatives aux Risques associés aux déversements de gaz résultant d'accidents maritimes
REMPEC/WG.43/WP/1	Projet de conclusions et de recommandations
REMPEC/WG.43/9	Rapport de l'atelier

DOCUMENTS D'INFORMATION

REMPEC/WG.43/INF.1	Liste des documents
REMPEC/WG.43/J/1	Liste provisoire des participants
REMPEC/WG.43/INF.2	Liste des participants
REMPEC/WG.43/INF.3	<i>Practical Guide for Marine Chemical Spills</i> (2000) (en anglais uniquement)
REMPEC/WG.42/INF.4	<i>HELCOM Manual on Co-operation in Response to Marine Pollution within the framework of the Convention on the Protection of the Marine Environment of the Baltic Sea Area (Helsinki Convention), Volume 2, December 2002</i> (en anglais uniquement)
REMPEC/WG.42/INF.6	Manuel Accord de Bonn de lutte contre la pollution
REMPEC/WG.42/INF.7	<i>Guidelines on the Implementation of the OPRC Convention and the OPRC-HNS Protocol (Second Draft)</i> (en anglais uniquement)

FEUILLET D'INFORMATION

Tous les arrangements logistiques sont précisés dans le document : Fiche de renseignements.

ANNEXE IV

RESULTATS NOTABLES DES OUTILS EXISTANTS

Les résultats notables et les possibilités d'amélioration des différentes lignes directrices et outils existants sont rassemblés dans le tableau suivant :

Titre de la source d'information	Généralités		Planification et réponse		Evaluation de l'impact	
	Résultats significatifs	Possibilités d'amélioration	Résultats significatifs	Possibilités d'amélioration	Résultats significatifs	Possibilités d'amélioration
Guide for Marine Chemical Spills (REMPEC, 2000)	- Solide bases pour les illustrations.	- Matériel graphique intéressant, améliorer le design.	- Description pertinente des protocoles et de l'équipement, - Arbres de décision avec références croisées aux étapes d'action.	- Identification (étiquetage et marquage) des produits chimiques, Introduction de la responsabilité et de l'indemnisation.	- Références aux banques de données (y compris les profils du GESAMP), modèles de prévision.	- Ajouter des catégories MARPOL.
Manual on Co-operation in Response to Marine Pollution (HELCOM, 2002)	- Document unique avec une large gamme de techniques et information opérationnelle.	- Mise à jour pour la réglementation et les codes.	- Description du devenir des produits chimiques et des techniques d'échantillonnage en différents endroits, - Fiches d'intervention opérationnelle, y compris les limitations et les références croisées avec les accidents.	- Arbres de décision avec références croisées aux étapes d'action, - Mise à jour avec les techniques récentes et les accidents, - Introduire des normes européennes pour les EPI.	- Description intéressante des outils de modélisation : capacités et limites.	- Les effets écotoxicologiques pourraient être décrits.
Accidental water pollution by HNS (Transport Canada – Cedre, 2017)	- Convivial dans un guide en deux parties : références croisées entre l'approche méthodologique et les fiches opérationnelles, - Aperçu complet de l'intervention sur la gestion des déversements de substances nocives et potentiellement dangereuses.	- Ajout de fiches techniques plus spécialisées, - Outil électronique.	- Comprend la réponse et la communication avec les médias.	- Arbres de décision avec références croisées aux étapes d'action, - La personnalisation avec des références croisées aux conventions et protocoles régionaux pourrait être ajoutée..	- Collecte de données fixes et variables, - Interprétation d'un résultat de modélisation, - Surveillance après le déversement.	- Introduire un moyen de déterminer les catégories MARPOL.
MIDSIS TROCS (REMPEC, 2003)	- Outil en ligne convivial et réactif, - Outil hors ligne existant (toujours possible ?).	- Configuration hors ligne, - Permettre l'extraction facile de l'information.	- Examens d'incidents bien fournis, - Arbres décisionnels.	- Données à compléter pour certains produits chimiques, - Des examens d'incidents récents seront ajoutés, - Chiffres à ajouter.	- Comprend les profils du GESAMP, - Lien vers des ressources externes (CAMEO/WIZER).	- Aucune information sur la surveillance après le déversement.
Marine Chemical Information Sheets (MAR-CIS) (EMSA, 2017)	- Accès restreint, - Facilité de partage et d'extraction de l'information, - Référence de la source de chaque donnée.	- Améliorer l'efficacité du moteur de recherche, - Amélioration de la vitesse d'accès au chargement, - Permettre l'accès direct à toutes les sources d'information, - Inclure les gaz.	- Limitation aux premières mesures.	- Peu de références à des incidents.	- Comprend les profils du GESAMP, - Données écotoxicologiques.	- Aucune information sur la surveillance post-déversement.
HNS-MS (EU DG ECHO project, 2017)	- Outil novateur comprenant des cartes de vulnérabilité environnementale et socio-économique.		- Cartes de vulnérabilité environnementale et socio-économique (zones de la Belgique et de l'Accord de Bonn).	- Élargir les cartes de vulnérabilité environnementale et socio-économique à d'autres zones.	- Modèle mathématique 3D.	- Les cartes de vulnérabilité pourraient être étendues à d'autres régions.
MARINER (EU DG ECHO project, 2017)	- L'outil de connaissance fait référence à de nombreuses sources d'information pertinentes, - Matériel de préparation et de formation prêt à l'emploi.	- Poursuivre l'apprentissage en ligne, - Mise à jour de l'offre de formation sur plusieurs années..	- Compilation complète de la recherche marine et des ressources techniques (outil de connaissance).	- Essai d'outils développés lors d'un exercice chimique majeur.	- Lignes directrices et protocoles pour l'évaluation de l'impact environnemental des SNPD, - Modèle de déversement HNS intégré dans un tableau opérationnel commun.	

ANNEXE V

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

CONCLUSIONS

L'atelier régional sur l'intervention en cas de déversement de substances nocives et potentiellement dangereuses (MEDEXPOL 2018), qui s'est réuni à La Valette, Malte, du 20 au 21 juin 2018 :

1. s'est félicité du soutien financier apporté à cette activité par le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF), le Programme intégré de coopération technique (ITCP) de l'Organisation maritime internationale (OMI) ;
2. a reconnu la précieuse contribution de l'OMI, des FIPOL, de l'EMSA, de HELCOM, de Transports Canada, du Cedre, du CETMAR et de l'ITOPF qui ont fourni une vue d'ensemble des directives, outils et meilleures pratiques existantes en matière de réponse aux SNPD ;
3. a convenu de la version révisée 2018 du Guide pour les risques de rejets gazeux résultant d'incidents marins avec l'inclusion d'informations supplémentaires (par exemple, ammoniac, photographies) et une introduction générale du champ d'application du document et sa soumission par le Secrétariat à la treizième réunion des points focaux du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) qui se tiendra à Malte, en juin 2019, pour adoption ;
4. a noté que l'atelier a appuyé la mise en œuvre de l'objectif spécifique 21 de la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine par les navires (2016-2021), visant à réviser les recommandations, principes et lignes directrices existants et à en élaborer de nouveaux pour faciliter la coopération internationale et l'assistance mutuelle dans le cadre du Protocole sur la prévention et les situations d'urgence ;
5. se félicite de l'initiative visant à inclure l'élaboration du manuel interrégional commun de réponse HNS dans la proposition de projet West MOPoCo soumise en avril 2018 dans le cadre de l'appel à propositions de la DG ECHO (protection civile et opérations d'aide humanitaire) pour l'exercice biennal 2019-2020 ;
6. a reconnu la contribution financière de la DG ECHO dans les développements liés à la réponse des SNPD, qui ont été cruciaux ces dernières années et encouragent le maintien d'un tel soutien précieux ;
7. convient de la nécessité d'établir, en collaboration avec les autorités nationales compétentes, un partenariat renforcé avec le secteur privé, en particulier avec les entreprises chimiques, les ports et les entreprises de sauvetage, en vue de sensibiliser aux risques de rejets gazeux et de pollution marine par les SNPD et d'améliorer les connaissances sur la réponse opérationnelle à mettre en œuvre.

RECOMMANDATIONS

L'atelier a recommandé :

1. croiser les outils d'aide à la décision mis à la disposition des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, à la Convention d'Helsinki et à l'Accord de Bonn, en s'appuyant sur le Manuel interrégional commun de réponse HNS ;
2. combler les lacunes identifiées (telles que détaillées dans le rapport), y compris le libre accès aux outils, la couverture géographique des modèles et autres caractéristiques, l'absence de mise à jour des examens détaillés des incidents, etc ;
3. faciliter l'accès en ligne et hors ligne aux lignes directrices et outils communs, afin de garantir l'accès aux informations essentielles sur le terrain ;

4. tenir à jour les outils et les centres de connaissances par le biais d'un portail de l'OMI, avec la contribution des comités et des accords régionaux ;
5. améliorer l'échange de rapports détaillés sur les accidents impliquant des SNPD et fournir un accès plus large aux leçons tirées des incidents chimiques impliquant l'OMI, les accords régionaux, l'UE, l'AESA, l'ITOPF et d'autres institutions, éventuellement par le biais de rapports réguliers par le biais de PPR ;
6. encourager le transfert de connaissances et favoriser l'adaptation des modèles de R&D en fonction de l'environnement local (température, salinité, etc.) ;
7. d'inviter des observateurs internationaux ou régionaux pertinents lors d'incidents ou d'exercices ;
8. d'établir un groupe d'experts, semblable à OSINET, se réunissant une fois par an pour partager l'information sur l'intervention des SNPD, examiner les projets, les outils, les lignes directrices et proposer des solutions appropriées pour combler les lacunes liées à l'intervention en cas d'incidents SNPD en mer.

L'atelier a demandé au Secrétariat (REMPEC) :

1. de renforcer la capacité de réaction des SNPD de l'Unité d'assistance méditerranéenne (UAM) et explorer, entre autres, une coopération plus étroite avec l'industrie chimique, en particulier par l'intermédiaire du Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC) ;
2. d'explorer avec MONGOOS (membre de l'UMAU) les moyens d'élargir les possibilités de modélisation des SNPD pour la Méditerranée, couplées à l'expérimentation en mer ;
3. d'évaluer plus avant dans quelle mesure le plan national d'urgence des États côtiers méditerranéens traite de l'intervention des SNPD et d'évaluer le niveau de la capacité d'intervention pour lutter contre la pollution marine par les SNPD, en tenant compte de l'inventaire existant signalé par le CECIS ;
4. d'accroître les activités de renforcement des capacités de réponse aux SNPD aux niveaux national, sous-régional et régional, par le biais de formations en face à face, d'outils d'apprentissage en ligne et d'exercices (exercices sur table, notification, exercices à grande échelle) ;
5. d'aborder les formations axées sur les incidents maritimes ;
6. réitérer des projets tels que le Projet de préparation au nettoyage des rives polluées par les hydrocarbures et l'intervention de la faune mazoutée (POSOW) I et II, avec des cours de formation des formateurs et des cours de formation des pilotes nationaux axés sur l'intervention des SNPD ;
7. d'informer le MTWG et la réunion des points focaux des résultats de l'atelier, en particulier de la nécessité d'une documentation d'orientation supplémentaire sur :
 - a. gazoduc sous-marin,
 - b. des lignes directrices spécifiques pour des produits chimiques spécifiques, et
 - c. l'intervention en cas de contamination de l'air à la suite d'incidents chimiques en mer, y compris la combustion de produits, afin d'aborder les questions de sécurité et de surveillance à prendre en compte lors des opérations de recherche et de sauvetage et des opérations d'intervention ;
8. poursuivre l'effort d'élaboration d'un Manuel Interrégional Conjoint d'Intervention HNS à développer selon les lignes et sur la base du guide sur la pollution accidentelle des eaux par les HNS (Transports Canada - Cedre, 2017), offrant un panorama complet de l'intervention sur la gestion des déversements HNS (y compris les préoccupations des médias et le suivi post-déversement par exemple), en intégrant les informations pertinentes :
 - a. le Guide sur les déversements de produits chimiques en milieu marin (REMPEC, 2000), en particulier les arbres de décision, qui sont d'un grand intérêt pour appuyer la prise de décisions,

- b. le Manuel sur la coopération en matière de lutte contre la pollution marine (HELCOM, 2002), en particulier l'approche pour décrire la surveillance, l'échantillonnage et les techniques pour les différents comportements des produits chimiques (évaporateurs, flotteurs, dissolvants, plongeurs, réactifs, etc.) ou des colis perdus (dans différentes conditions) ainsi que les techniques et concepts (y compris la modélisation) qui sont présentés à travers les possibilités et les limites, avec des renvois à l'examen des incidents, et
 - c. les éléments régionaux spécifiques à annexer au guide en tant que supplément ; et
9. réviser le mandat du MTWG pour les documents soumis au groupe en anglais et en français.

L'atelier a invité les Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses protocoles à :

1. ratifier la Convention OPRC (1990) et le Protocole OPRC-HNS (2000), s'ils ne l'ont pas encore fait, avec le soutien de l'industrie chimique ;
2. signaler au REMPEC tous les accidents causant ou susceptibles de causer la pollution de la mer par les hydrocarbures et autres substances nocives par l'intermédiaire du Système d'information géographique intégré méditerranéen sur l'évaluation des risques de pollution marine et la lutte contre la pollution (MEDGIS-MAR) et de fournir des informations détaillées sur les mesures prises pour résoudre les problèmes rencontrés et les enseignements tirés de l'expérience ;
3. fournir au Secrétariat, au plus tard le 2 juillet 2018, des commentaires et des suggestions sur le Guide des méthodes pratiques pour la mise en œuvre de la Convention OPRC et du Protocole OPRC-HNS, par l'intermédiaire des correspondants OPRC et des membres désignés des correspondants MTWG OPRC-HNS, en vue de sa soumission au Sous-comité PRR de l'OMI ;
4. explorer conjointement les possibilités de financement pour relever des défis communs et envisager l'élaboration de projets/initiatives interrégionaux communs, plutôt que d'avoir des projets dispersés liés aux SNPD ;
5. définir l'objectif et la portée de ces projets afin d'identifier la source de financement pertinente ;
6. fournir au Secrétariat des photographies pour illustrer le Guide des risques de rejets gazeux résultant d'incidents maritimes ;
7. sensibiliser les autorités nationales compétentes et les parties prenantes à l'existence des Principes directeurs et des outils en incluant ces informations dans les programmes de formation et en les utilisant lors d'exercices, d'exercices et de cas réels, et fournir un retour d'information au Secrétariat, si nécessaire ;
8. encourager leur centre océano-météorologique national et les universités qui s'y rattachent à rejoindre MONGOOS ;
9. tenir à jour les profils de pays du REMPEC avec les informations relatives aux SNPD, y compris l'état de ratification des conventions et protocoles pertinents, les mesures prises pour répondre aux obligations découlant de ces instruments (par exemple, planification d'urgence, moyens de réponse, formation, etc.), pour satisfaire à l'obligation de faire rapport en vertu de la Convention de Barcelone ; et
10. assister aux réunions du Comité de protection du milieu marin (MEPC), de présenter une demande de nouveaux points à l'ordre du jour afin de mettre à jour le cours de formation HNS de l'OMI, d'élaborer un nouveau cours opérationnel HNS et d'élaborer un manuel international de réponse HNS.